Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 9 septembre 2019 à 19 h 00, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

La conseillère, Mme Nathalie Bonneville, est absente.
Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-09-09-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:35 ;

Adoptée à l'unanimité.

2019-09-09-002 Demande de dérogation mineure pour le 1606, rang Bord-de-l'Eau lot 4 564 791

Explication de la demande :
L'agrandissement d'un garage isolé au 1606, rang Bord-de-l'Eau afin de porter sa superficie à 182,39 mètres carrés ne respectant pas l'article 4.11 alinéa A6 du règlement de zonage 401 édictant que la superficie maximale d'un garage isolé est de 125 mètres carrés. De plus, la porte de garage projetée de l'agrandissement est d'une hauteur de 4,27 mètres alors que l'article 4.11 alinéa A4 du règlement de zonage 401 édicte que la hauteur maximale de la porte de garage devrait être de 3,05 mètres.

La dérogation est donc de 57,39 mètres carrés pour la superficie du garage projeté et de 1,22 mètre pour la hauteur de la porte de garage projetée.

Demandeur absent, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU **défavorable** à la demande.

2019-09-09-003 Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19:36;

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 9 septembre 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

La conseillère, Mme Nathalie Bonneville, est absente.
Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-09-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Yvan Bessette:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h37.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois d'août 2019

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois d'août 2019;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'adopter le rapport des permis émis du mois d'août 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-004 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 août 2019, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-005 **Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1606, rang Bord-de-l'Eau (# lot 4 564 791):**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du 1606, rang Bord-de-l'Eau lot 4 564 791;

CONSIDÉRANT L'agrandissement d'un garage isolé au 1606, rang Bord-de-l'Eau afin de porter sa superficie à 182,39 mètres carrés ne respectant pas l'article 4.11 alinéa A6 du règlement de zonage 401 édictant que la superficie maximale d'un garage isolé est de 125 mètres carrés. De plus, la porte de garage projetée de l'agrandissement est d'une hauteur de 4,27 mètres alors que l'article 4.11 alinéa A4 du règlement de zonage 401 édicte que la hauteur maximale de la porte de garage devrait être de 3,05 mètres. La dérogation est donc de 57,39 mètres carrés pour la superficie du garage projeté et de 1,22 mètre pour la hauteur de la porte de garage projetée.

CONSIDÉRANT que les membres du CCU sont **défavorables** à la demande de dérogation mineure;

De reporter la demande de dérogation mineure à une séance subséquente, afin de recevoir plus de détails.

2019-09-006 **Dépôt du rapport financier du CAS / Versement final**

Une copie des états financiers du Centre d'Arts de Sabrevois pour l'année 2018-2019 a été remis au secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT la demande pour le versement final du Centre d'Arts de Sabrevois , soit une tranche de 4000.00 $ pour leur programmation d'automne ;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

D'autoriser le dernier versement de la contribution annuelle au Centre d'Arts de Sabrevois , selon le budget autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-007 Renouvellement de la convention pour l'exploitation – Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sabrevois a reçu le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée de Sabrevois, et que ce contrat est d'une durée de 3 ans;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Frédéric Bélisle:

Que les membres du Conseil autorisent le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque à intervenir avec le CRSBPM.

D'autoriser, M. Jacques Lavallée Maire et M. Fredy Serreyn directeur général à la signature de ladite convention.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-008 Enchérisseur pour les ventes pour taxes – MRC du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT que le 17 octobre 2019, la MRC du Haut-Richelieu doit procéder aux ventes pour taxes, et que la Municipalité a des dossiers de vente;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Richelieu demande à ce que soit nommé un enchérisseur pour la procédure de vente pour taxes;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

Que les membres du Conseil désignent, le Maire, M. Jacques Lavallée, enchérisseur pour les dossiers de vente pour taxes de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-009 Dépenses du mois d'août 2019 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'août 2019 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel appuyée par M. Frédéric Bélisle:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois d'août 2019 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-010 Correspondance

2019-09-011 Varia :

2019-09-011.001 Achat d'un souffleur à neige

CONSIDÉRANT que le nouveau tracteur ne possède pas de souffleur à neige;

CONSIDÉRANT que le souffleur à neige de l'ancien tracteur ne peut être installé sur le nouveau;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de posséder un souffleur à neige pour déneiger les stationnements des bâtiments municipaux;

Il est proposé par M. Guy Chamberland appuyé par M. Yvan Bessette:

D'autoriser l'achat d'un souffleur à neige pour le nouveau tracteur.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-011.002 Avance pour l'acquisition de terrains pour le quai Ryan

CONSIDÉRANT que plusieurs étapes sont requises pour l'acquisition de terrains pour le quai Ryan (subvention, dérogation, plan de lotissement...);

CONSIDÉRANT que les délais causent des inconvénients au vendeur;

Il est proposé par M. Guy Chamberland appuyé par M. Jacques Lavallée:

D'autoriser une avance au montant de 20,000$ au vendeur des terrains.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-012 Période de questions

2019-09-013 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 20:00.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général